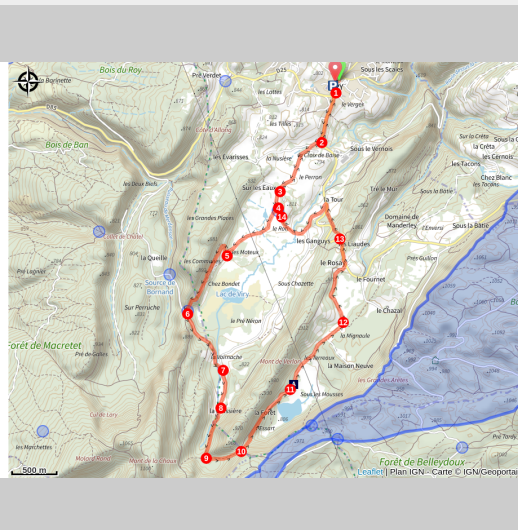


Sous les Eaux

Haut-Jura Saint-Claude



Sous les Eaux (Marie Azzolin)

Partez à la découverte des paysages du Haut-Jura vous permettant de découvrir des lacs et des tourbières sans oublier les majestueuses forêts d'épicéas.

C'est dans la petite commune de Viry que se situent un ensemble de petits lacs de campagne : le lac de Viry et le lac Sous les Moussets.

Parcours chargé d'histoire, comme en témoigne la borne frontière de La Boissière : celle-ci fait partie d'une série de bornes frontières posées en 1613 pour séparer le royaume de France et le Comté de Bourgogne, sous domination espagnole, suite aux traités de Lyon de 1601 et d'Auxonne en 1612.

Infos pratiques

Pratique : Randonnée

Durée : 3 h

Longueur : 12.3 km

Dénivelé positif : 276 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Itinéraire

Départ : Au centre du village, Viry

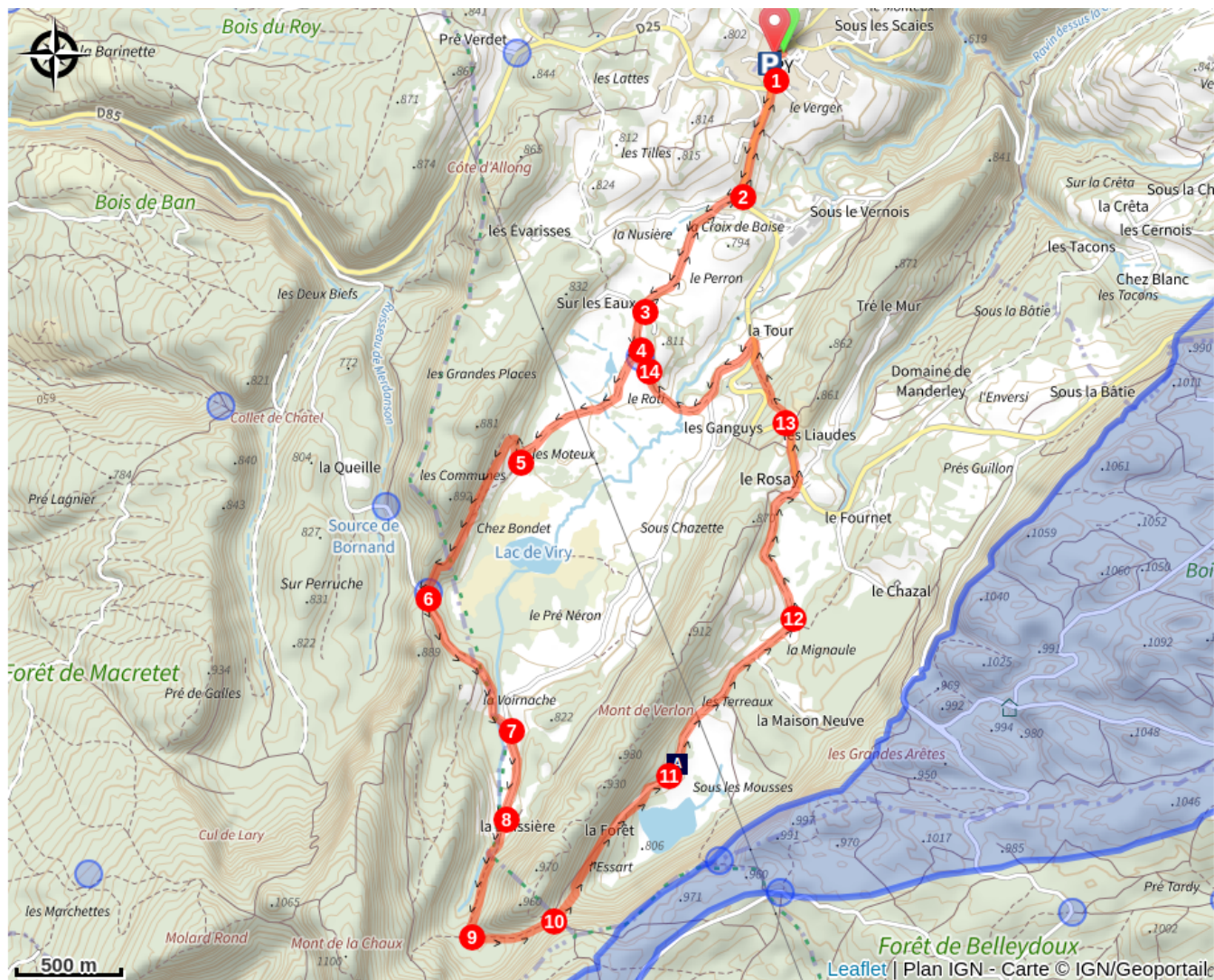
Arrivée : Au centre du village, Viry

À Viry, stationner dans le centre du village.

1. Face à l'épicerie et devant le monument aux Morts, au panneau **VIRY**, partir à gauche et suivre la route départementale (Balisage jaune). Au carrefour devant l'aire de jeu, continuer sur la route départementale à gauche en direction de Choux.
2. Après 500 mètres, à l'intersection de la caserne des pompiers, prendre à droite la route goudronnée et continuer tout droit sur 800 mètres (Balisage jaune).
3. À la patte d'oie, laisser la route et prendre à gauche le chemin en pierres et continuer tout droit.
4. Au panneau de **Sous les Eaux**, suivre à droite le chemin en pierres en direction de **Sur Perruche**. Continuer sur le chemin, longer la sapinière à gauche et arriver près d'une pâture sur un chemin herbeux.
5. À l'entrée de la pâture, passer sous le fil, faire 10 mètres et prendre le passage aménagé à gauche pour entrer sur un chemin serpentant sous les arbres. À la sortie du chemin, monter en direction de la maison située à droite, la longer et tourner tout de suite après sur la droite, passer sous le fil et par le passage aménagé pour retrouver le chemin en sous-bois (Balisage jaune). Marcher pendant 400 mètres pour arriver à l'intersection de **Sur Perruche**.
6. Suivre tout droit le chemin en pierres qui descend (Balisage jaune). Continuer tout droit et,
7. Après 800 mètres, à l'intersection avec la route goudronnée, tourner à droite et suivre la route jusqu'aux maisons. Laisser les maisons sur la gauche et continuer tout droit sur le chemin en herbe pour entrer dans le bois et monter le chemin en pierres.
8. Passer la borne frontière à droite du chemin et continuer tout droit.
9. À l'intersection suivante, suivre le chemin partant à gauche. Le sentier commence à monter jusqu'à une ruine (Balisage jaune). Rester sur le sentier qui commence à descendre (balisage jaune). Descendre le sentier étroit jusqu'à la maison en pierres.
10. Tourner à gauche et suivre le chemin en pierres qui longe en hauteur le lac des Mousses.
11. Après le lac, monter et rester sur le chemin de pierres partant à gauche et entrant en sous-bois.
12. Au croisement suivant, rester sur le chemin et partir sur la gauche. Traverser le hameau et tourner à gauche pour arriver au bord de la route départementale (Balisage jaune).
13. La traverser et la longer sur 300 mètres avant de tourner à droite sur la place en graviers et de suivre à gauche le petit chemin d'herbe qui descend. Le suivre jusqu'à retrouver la route départementale. La traverser, tourner à droite et la longer sur 50 mètres avant de bifurquer à gauche sur la route goudronnée de La Tour (Balisage jaune). Traverser le hameau, et après 350 mètres, laisser la route et prendre à droite le chemin blanc. Continuer tout droit pendant 500 mètres pour retrouver le poteau de **Sous les eaux**.

14. Prendre à droite, suivre le chemin en pierres jusqu'au croisement avec la route goudronnée. Tourner à droite et continuer tout droit pour revenir à la caserne des Pompiers. Prendre à droite, suivre le chemin en pierres jusqu'au croisement avec la route goudronnée. Tourner à droite et continuer tout droit pour revenir à la caserne des pompiers. Prendre à droite, traverser le village de Viry pour revenir au point de départ.

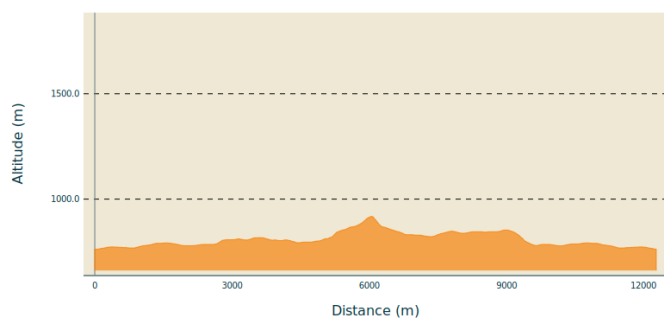
Sur votre route...



Point d'ouïe (A)

Toutes les informations pratiques

Profil altimétrique



Altitude min 761 m
Altitude max 918 m

Parking conseillé

au centre du village de Viry

Lieux de renseignement

Office de Tourisme Haut-Jura Saint-Claude
3 place de l'Abbaye, 39200 Saint-Claude
Tel : +33 (0)3 84 45 34 24
<https://www.haut-jura-saint-claude.com/>



Sur votre route...

Point d'ouïe (A)

Point d'ouïe dans la combe proche du lac « sous les mousses ». La qualité acoustique des paysages du Haut-Jura tient aussi à la nature calcaire du sol qui favorise la propagation des vibrations. De plus, les eaux de ruissellement ont creusé le sous-sol comme un véritable gruyère, formant un monde souterrain de galeries et de grottes qui se comportent comme autant de caisses de résonance. En surface, le relief contribue lui aussi à l'amplification de ces phénomènes : l'ondulation régulière des combes comme l'abrupt effondrement des gorges, des canyons ou des reculées ajoutent encore aux potentialités sonores des paysages.